

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE



DIRECTION DE LA SÉCURITÉ AÉRONAUTIQUE D'ÉTAT Direction de la circulation aérienne militaire Villacoublay, le 11 Aût 2016. N°502518/DEF/DSAÉ/DIRCAM/NP

Le général de brigade aérienne Éric Labourdette directeur de la circulation aérienne militaire

à

Monsieur le directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et de logement du Centre – Val-de-Loire

OBJET

: demande d'autorisation d'exploitation d'installations classées pour la protection de l'environnement.

RÉFÉRENCES

- : a) votre courriel du 07 juillet 2016 (Parc éolien Beaulieu);
 - b) décret du 30 novembre 2015 portant délégation de signature¹;
 - c) décret n°2014-450 du 2 mai 2014 relatif à l'expérimentation d'une autorisation unique en matière d'installations classées pour la protection de l'environnement²:
 - d) arrêté du 26 août 2011 relatif aux installations de production d'électricité utilisant l'énergie mécanique du vent au sein d'une installation soumise à autorisation au titre de la rubrique 2980 de la législation des installations classées pour la protection de l'environnement³, modifié.

Monsieur le directeur,

Par courriel de référence a), vous sollicitez mon autorisation pour exploiter un parc éolien, composé de 04 aérogénérateurs d'une hauteur sommitale de 180,3 mètres, pale haute à la verticale, sur le territoire de la commune de Beaulieu (36).

Après consultation des différents organismes de la défense concernés, j'ai l'honneur de vous informer que j'autorise son exploitation au titre de l'arrêté de référence d).

¹ NOR DEFD1526405D

² NOR DEVP1401979D

³ NOR DEVP1119348A

Dans l'éventualité où ce projet subirait des modifications postérieures au présent courrier, il devra systématiquement faire l'objet d'une nouvelle consultation.

Je vous prie de croire, Monsieur le directeur, à l'assurance de ma considération distinguée.

Pour le ministre de la défense et par délégation, le général de brigade aérienne Éric Labourdette, directeur de la circulation aérienne militaire.

Étant absentLe colonel Thierry RAYMOND

Directeur adjoint

Direction de la circulation acrienne militaire

DESTINATAIRE:

 Monsieur le directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement du Centre-Val de Loire
 A l'attention de M. Baptiste Dannerolle
 5 avenue Buffon
 CS 96407
 45064 Orléans Cedex 2.

COPIE EXTERNE:

Monsieur délégué militaire départemental de l'Indre (36).
 dmd36@intradef.gouv.fr

COPIES INTERNES:

- Archives DSAÉ/DIRCAM.
- Archives SDRCAM Nord (BR_688_2016).